

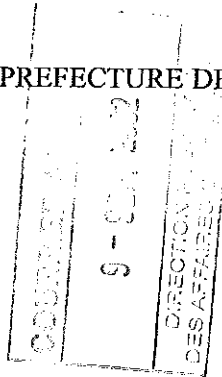


Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

020042

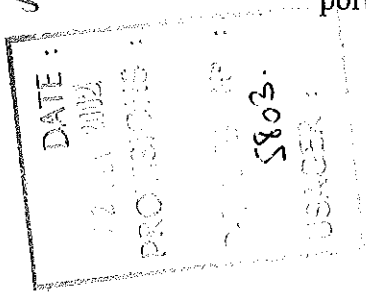


ARRÊTÉ

portant inscription de l'église Notre Dame du Suffrage et Saint-Dominique
à NIMES (Gard)
sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

*

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon
Préfet de l'Hérault
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'Ordre national du mérite



VU la loi du 31 décembre 1913 modifiée sur les monuments historiques et le décret modifié du 18 mars 1924,

VU la loi n° 97-179 du 28 février 1997 relative à l'instruction des autorisations de travaux dans le champ de visibilité des édifices classés ou inscrits et dans les secteurs sauvegardés ;

VU le décret n° 82.390 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets de région ;

VU le décret n° 99-78 du 5 février 1999 relatif à la commission régionale du patrimoine et des sites et à l'instruction de certaines autorisations de travaux ;

VU l'arrêté n° 99-0965 portant désignation des membres de la commission régionale du patrimoine et des sites ;

La Commission régionale du patrimoine et des sites de la région Languedoc-Roussillon entendue, en sa séance du 3 octobre 2001 ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que l'église Notre Dame du Suffrage et Saint-Dominique à NIMES (Gard) présente un intérêt d'histoire et d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de la qualité de cette architecture de 1964 et de la notoriété de son réalisateur Joseph Massota ;

.../...

ARRÊTE

Article 1er : Est inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, **en totalité**, l'église Notre Dame du Suffrage et Saint-Dominique à NIMES (Gard) située 300, rue Bir-Hakeim, figurant au cadastre section CY, sur la parcelle n° 97, d'une contenance de 28a 56ca et appartenant à l'ASSOCIATION DIOCESAINE DE NIMES (Gard) dont les statuts ont été déposés le 25 mai 1927 suivant récépissé n°53 daté du même jour, qui est représentée par l'évêque et dont le siège est à l'évêché 3 rue Guiran à Nîmes (Gard) ;
Celle-ci en est propriétaire par achat du 25 avril 1962 passé devant Maître DURAND, notaire à Nîmes (Gard) et publié au bureau des hypothèques de Nîmes (Gard) le 7 mai 1962, vol. 5423, n° 41 ;

Article 2 : Le présent arrêté, dont une ampliation certifiée conforme sera adressée sans délai au Ministre chargé de la culture, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région ;

Article 3 : Il sera notifié au Préfet du département, au maire de la commune et au propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

à MONTPELLIER, le - 5 FEV. 2002

LE PREFET

Daniel CONSTANTIN

2002 D N° 3387

Volume : 2002 P N° 2243

Publié et enregistré le 22/02/2002 à la conservation des hypothèques de
NIMES 1 ER BUREAU

Droits : Néant

Salaires : 15,24 EUR

TOTAL : 15,24 EUR

Le conservateur,

J.-P. JARRE

Différé

Dû : Quinze Euros vingt-quatre Cents

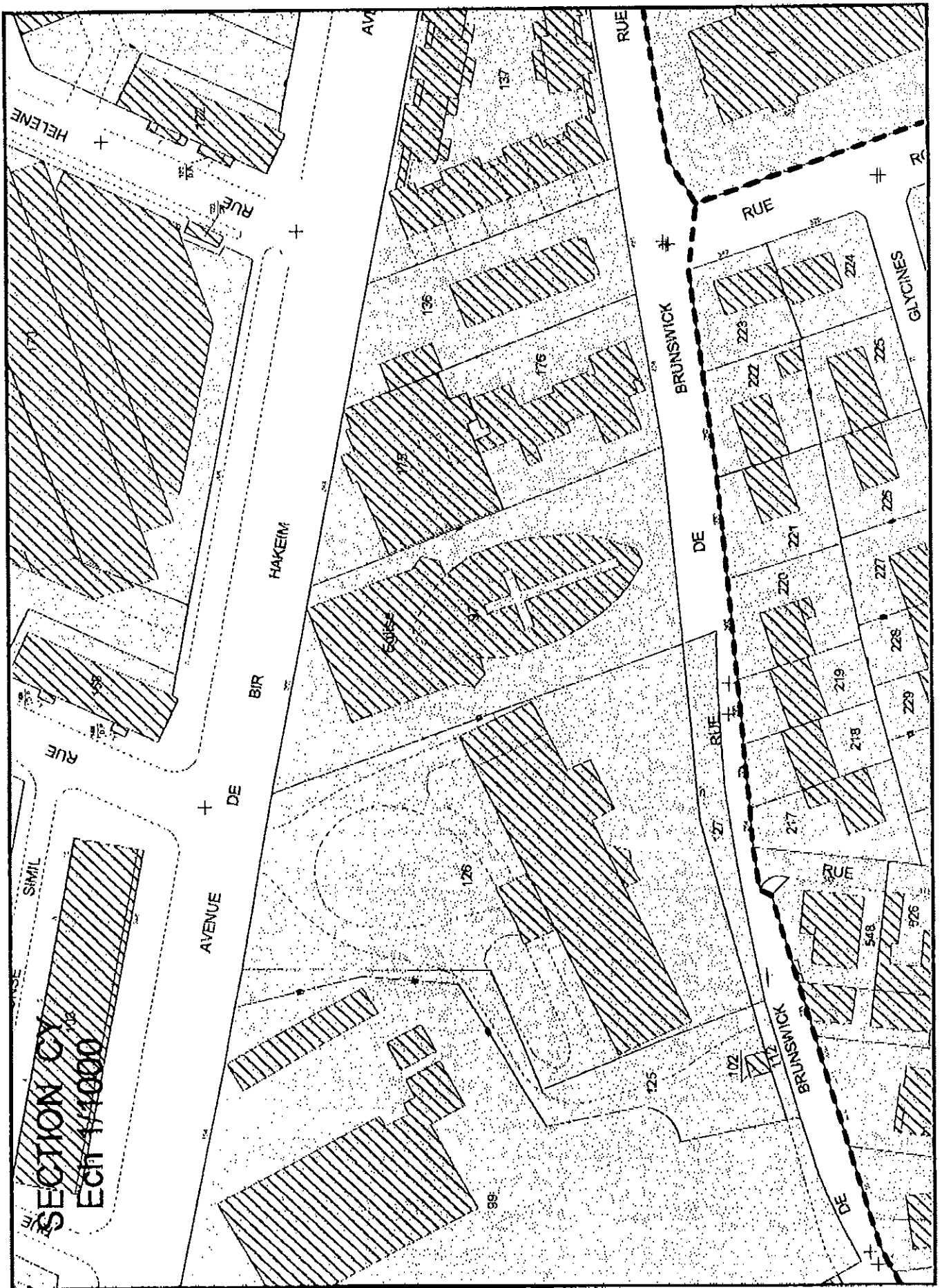
Pour ampliation
Copie certifiée conforme à l'original
Le Conservateur Régional des
Monuments historiques



Robert JOURDAN

Pour M^{me} CLIER.

CY 97 - 2 8,56 m² ca.
Mrs dispo. sans.



Département :
GARD

Commune :
NIMES

Section : CY
Feuille : 000 CY 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 27/06/2013
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2012 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
NIMES 1
67 Rue Salomon Reinach 30032
30032 NIMES Cedex 1
tél. 04.66.87.60.82 - fax 04.66.87.87.11
cdif.nimes1@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

